



**3ème édition du Prix de la démocratie : c'est parti !**

# Prix 2026 de la *démocratie* de



en partenariat avec



Fondation  
de  
France

orange™

Un prix de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, propriétaire de Ouest-France, en partenariat avec le CESE, la Fondation de France et l'AMF

**Cette année encore, le Conseil économique, social et environnemental s'associe à l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, propriétaire du groupe SIPA Ouest-France, à la Fondation de France, à l'AMF et à Orange pour l'organisation de la troisième édition du Prix de la démocratie.**

Défendre la démocratie, c'est aussi la célébrer au travers des multiples initiatives citoyennes qui fleurissent près de chez nous. Des engagements remarquables et qui doivent être remarqués... C'est tout l'enjeu du Prix de la démocratie et ses quatre trophées : le prix "démocratie" ; le prix "démocratie locale" ; le prix "jeunesse"... Et un petit nouveau, cette année, qui nous tient particulièrement à cœur : le prix spécial "désinfox", destiné aux opérations d'éducation aux médias, de lutte contre la désinformation et d'apprentissage de l'esprit critique. **Vous avez jusqu'au 28 février pour déposer votre dossier !**

## Un prix pour défendre la démocratie

Défendre la démocratie, c'est aussi la célébrer au travers d'engagements remarquables ou de multiples initiatives citoyennes qui fleurissent près de chez nous. C'est tout l'enjeu du Prix de la démocratie et ses trois trophées, qui seront remis le 18 juin 2026 à Rennes :

? **Grand Prix de la Démocratie** : pour les initiatives d'envergure nationale

? **Prix Démocratie Locale** : pour les actions ancrées dans les territoires

? **Prix Jeunesse** : pour les porteur-euses de projets de moins de 25 ans

? **Prix Désinfox** : pour les opérations de lutte contre la désinformation et d'éducation aux médias

### Je candidate

#### Qui peut candidater ?

Le Prix de la démocratie 2026 s'adresse aux associations, clubs sportifs, élus locaux, conseils municipaux de jeunes, CCAS, centres sociaux... qui, par leurs actions, contribuent à la défense et la transmission des valeurs humanistes et citoyennes. Il met en avant des actions réalisées ou en cours de réalisation, fidèles aux valeurs de la charte de l'ASPDH (démocratie ; humanisme ; justice et liberté ; communauté ; solidarité ; construction de la paix ; dialogue pluraliste ; liberté de la presse...) et destinées à mettre en avant : la promotion de la démocratie et d'une citoyenneté active ; des échanges entre citoyens, dans le respect des différences ; la lutte contre la désinformation, le développement de l'esprit critique ; le soutien aux libertés fondamentales, à l'accès aux droits, à la lutte contre les discriminations ; la construction de la paix, la coopération internationale.